

Le Martrinol

BULLETIN
MUNICIPAL DE
MARTRIN

ANNÉE 2021

JANVIER

SOMMAIRE :

- **Le mot du Maire**
- **Les comptes 2019**
- **L'intercommunalité et les syndicats mixtes**
- **Les Associations**
- **La vie communale**
- **Martrin pratique**

Le mot du Maire

Chères Martrinolles, chers Martrinois,

Elus le 15 mars et installés le 28 Mai 2020, notre début de mandat a démarré dans des circonstances sanitaires très particulières qui, encore aujourd'hui, nécessitent une grande vigilance dans nos comportements individuels et collectifs. Depuis des mois, nous sommes plongés dans une crise qui génère beaucoup d'inquiétude sur le plan de la santé mais aussi sur le plan économique. L'activité est très ralentie et bien que l'Etat et les acteurs publics mettent beaucoup d'aides à disposition, de nombreux secteurs sont en difficulté et les entreprises, commerces et salariés sont incertains quant à leur avenir.

De plus, depuis quelques temps déjà, les communes subissent une dégradation de leurs ressources financières. La dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat diminue et nous sommes incapables aujourd'hui de savoir ce qu'il en sera demain. Nous devons donc être prudents dans l'établissement de notre budget et attentifs à nos dépenses

Néanmoins, soyons positifs, nous nous devons d'aller de l'avant en espérant des jours meilleurs, c'est pourquoi nous nous efforcerons d'honorer les projets dont nous vous avons parlé.

Notre programme était ambitieux, nous nous sommes donc mis au travail sans perdre de temps. Il nous a fallu d'abord appréhender les dossiers en cours, les finaliser dans la mesure du possible, gérer le quotidien et avancer.

Les plaques de rues ont été posées, il nous reste à mettre en place la numérotation,

La restauration du mur en pierres sèches derrière la mairie a été effectuée.

Une barrière posée sur le petit muret sécurise maintenant la cour de l'école.

Nous avons beaucoup travaillé sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui est un document d'avenir sur l'organisation de l'espace urbain, agricole et naturel de notre commune. L'enquête publique a eu lieu le 15 Décembre, 12 habitants sont venus rencontrer le Commissaire enquêteur.

Une première tranche de travaux de voirie a été réalisée pour plus de 30 000 € par l'entreprise GUIPAL avec notamment le regoudronnage de la route de Puech de Gos et le goudronnage d'une partie du chemin de la Rengue. Nous allons pouvoir procéder à la 2^{ème} tranche de travaux de voirie prévus pour 2021.

Avec l'aide des employés communaux Bertrand et Thomas et d'un employé de l'intercommunalité plus de 8 tonnes de grave ont été utilisées afin de sécuriser nos petites routes.

.../...

Le mot du maire (suite)

Les ordinateurs qui sont actuellement accessibles au public, dans la salle du Conseil, seront installés d'ici fin Janvier dans une petite pièce de la salle des fêtes entièrement rénovée à cet effet par Bertrand et Thomas. Cette pièce sera accessible à toutes les personnes qui ne sont pas reliées à Internet.

La salle du Conseil, libérée des ordinateurs, servira de salle de réunion et de travail aux élus et sera de nouveau dédiée aux Conseils municipaux dès que les contraintes sanitaires le permettront.

La modification de l'éclairage public, la signalétique et la sécurité dans le bourg, l'aménagement du stationnement, etc..seront réalisés dans le courant de l'année.

Plusieurs devis sont à l'étude concernant la toiture et les menuiseries de la maison « Carles » ainsi que pour les travaux de peinture de l'Eglise du Bourg et la toiture de l'église du Cayla.

Les plus gros dossiers sont également en cours : L'assainissement mixé avec l'opération « Cœur de village », dont on parle depuis longtemps, prendront bien sûr plus de temps mais aboutiront. Il s'agit évidemment d'un gros budget qu'il est nécessaire de lisser sur quelques années.

Je tiens à remercier les habitants de la commune qui, aux beaux jours, se sont organisés bénévolement pour désherber, défricher et nettoyer plusieurs espaces communaux contribuant ainsi à rendre notre village plus attrayant.

Vous retrouverez à l'intérieur de ce bulletin :

- Le Compte Administratif de 2019 et le budget primitif 2020,
- Les coordonnées des élus, ainsi que la composition des commissions communales
- Toutes les rubriques que vous aviez l'habitude d'y trouver.

Comme il est d'usage dans beaucoup de communes, j'avais l'intention de proposer un vin d'honneur à l'occasion de la cérémonie des « Voeux du Maire », ce qui aurait permis de nous retrouver et d'échanger dans une ambiance sympathique. Hélas, la situation sanitaire ne s'y prête pas. Dès que ce sera possible, la commune organisera un événement qui, après ces mois de confinement, permettra de renouer le lien social si important dans une petite commune.

En attendant, je présente très sincèrement à chacune et chacun d'entre vous, en mon nom et au nom de tout le Conseil municipal, mes meilleurs vœux de santé et prospérité, nous en avons tous bien besoin.

Christiane CAILLIAU - DELEU

Toute l'équipe du conseil
municipal
Vous souhaite une
excellente
Année 2021



Délégués des Commissions Communales

La commission Finance :

IACKLE Eve, GATTO Pascal, LAMARRE Laurent, VIALA Aurélien

La commission Voirie et Sécurité :

SINGLA Jean-marie, GATTO Pascal

La commission Assainissement :

VIALA Aurélien, CROS Anne, LAMARRE Laurent

La commission entretien du Patrimoine, des bâtiments communaux et environnement, histoire et tradition :

VALENTIN Séverine, AUDIRAC - IUNG Catherine, LAMARRE Laurent, SINGLA Jean-Marie

La commission Affaires scolaires et action sociale :

LEONZI Josiane, AUDIRAC-IUNG Catherine, CHOQUER Gaëlle

La commission Développement économie locale :

CROS Anne, CHOQUER Gaëlle

La commission Communication, informations municipales :

AUDIRAC-IUNG Catherine, CHOQUER Gaëlle

Coordonnées des élus

CAILLIAU - DELEU Christiane	06 86 16 66 41	ch.cailliau@orange.fr
VIALA Aurélien	06 21 03 91 09	aurelien.viala@outlook.fr
CROS Anne	06 13 66 07 94	annecros12@gmail.com
LAMARRE Laurent	07 83 11 33 21	louisblanc@mailoo.org
VALENTIN Séverine	06 75 04 97 78	severinevalentin2@gmail.com
SINGLA Jean-Marie	06 71 51 93 31	jeanmariesingla@orange.fr
CHOQUER Gaëlle	06 31 58 48 61	gallechoquer@gmail.com
IACKLE Eve	05 65 99 79 21	eveducayla@gmail.com
LEONZI Josiane	06 45 36 99 57	zoubi1947@gmail.com
AUDIRAC - IUNG Catherine	06 82 33 50 96	cath.audirac@wanadoo.fr
GATTO Pascal	07 85 75 22 20	pascalannickgatto@gmail.com

COMPTE ADMINISTRATIF AU 31 DECEMBRE 2019

FONCTIONNEMENT 2019

1 -Cantine,électricité,gaz, taxes foncières entretiens batiments, terrains, véhicules. entretiens batiments, terrains, véhicules. Regroupement scolaire, fournitures scolaires	103 693
2 -Personnel et charges Agents titulaires	53 585
Personnel et charges Agents contractuels	28 717
Assurance du personnel+médecine du travail	3 754
Autres charges (centre de gestion, formation...)	670
3 -Intérêts des emprunts	10 314
4 -Subventions, service d'incendie, indemnité des élus, transports scolaires	28 683
5 -Versement la com.com: S.I, petite enfance, fonds de péréquation	7 850
6 -Opérations d'ordre comptable	976
TOTAL DEPENSES :	238 242

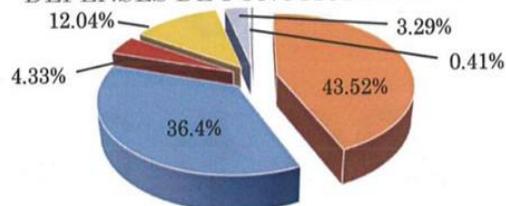
1 -Dotations de l'état, département pour le transport scolaire	170 846
2 -Taxes foncières, habitations, pylones...	70 067
3 -Loyers et charges	80 923
4 -Production scolaire, cantine, remboursements gaz, eau	20 515
5 -Remboursements rémunérations et autres charges sociales, dons, remboursement gaz	21 649
TOTAL RECETTES :	364 000

INVESTISSEMENTS 2019

1 -Maison La Capelle, équipement inform.école mobiliier multiservice, outils services technique	170 521
2 -Travaux bâtiments publics et logements	45 968
3 -Voirie, travaux divers suite intempéries mise hors d'eau espaces publics	22 821
4 -Capital des emprunts et cautions locatives	44 568
TOTAL DEPENSES :	283 878

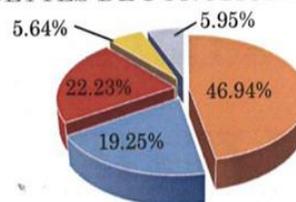
1 -Subventions:état, région, départe- ment,com.com	5 940
2 -F.C.T.V.A	9 325
Excédents de fonctionnement 2017	45 417
3 -Cautions logements	2 655
4 -Emprunts	80 000
5 -Opérations d'ordre	976
TOTAL RECETTES :	144 313

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



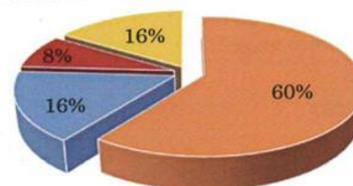
- 1 - Charges à caractère général
- 2 - Charges du personnel
- 3 - Charges financières
- 4 - Autres charges de gestion courante
- 5 - Atténuations des produits
- 6 - Opérations d'ordre

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



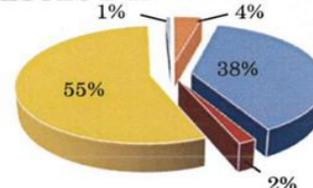
- 1 - Dotation et participations de l'état
- 2 - Impôts et taxes
- 3 - Revenus des immeubles
- 4 - Produits des services
- 5 - Atténuations charges

DEPENSES D'INVESTISSEMENT



- 1 - Immobilisations corporelles
- 2 - Immobilisations en cours
- 3 - Opérations d'équipements
- 4 - Remboursements d'emprunts

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- 1 - Subventions d'investissement
- 2 - Dotations fonds divers
- 3 - Dépôts et cautions
- 4 - Emprunt
- 5 - Opérations d'ordre

Budget primitif 2020

FONTIONNEMENT

Chapitres	Libellé	Dépenses	Recettes
011	Charges à caractère général	102 970	
012	Charges de personnel	99 678	
014	Atténuation de produits	10 100	
65	Aures charges de gestion courante	36 100	
66	Charges financières	10 300	
67	Charges exceptionnelles	6 000	
023	Virement à la section investissements	100 267	
042	Opération d'ordre en section	976	
013	Atténuation de charges		11 100
70	Produits des services		21 000
73	Impôts et taxes		78 844
74	Dotations et participations		168 445
75	Autres produits de gestion courante		87 000
76	Produits financiers		2
	Total section	366 391	366 391

INVESTISSEMENT

Chapitres	Libellé	RAR Dépenses	RAR RECETTES	Dépenses	Recettes
204	Subventions d'équipements versées			10 000	
21	Immobilisations corporelles	1 478		2 204	
23	Immobilisations en cours	127 334		91 100	
	Opérations d'équipement	76 533		32 467	
16	Remboursements d'emprunts			47 000	3 500
	Emprunts et dettes assimilées			3 500	58 680
001	Résultat reporté			184 983	282 225
13	Subventions d'investissements		92 601		28 690
10	Dotations aux fonds de réserves				9 660
21	Virement de la section fonct.				100 267
40	Opérations d'ordre entre section			10 764	976
41	Opérations patrimoniales				10 764
	Total section	205 345	92601	382 018	494 762
	TOTAL SECTION AVEC RESTE A REALISER			587 363	587 363

Le syndicat T.S.D.R

Le nouveau syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance est opérationnel depuis le 1^{er} janvier 2020

Regroupant le syndicat du Rance, le syndicat Sorgues-Dourdou et le secteur du Tarn de Saint-Rome-de-Tarn à Trébas, le Syndicat mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance créé le 1er janvier 2020 assure la gestion globale du grand cycle de l'eau à travers les compétences « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) et « GEMAPI complémentaire » (animation, coordination, concertation dans le cadre d'outils de gestion intégrée de l'eau) à l'échelle cohérente du bassin versant hydrographique.

Ces compétences statutaires, communes aux syndicats mixtes de bassin versant, ont été transférées par les communautés de communes membres dans le but d'assurer une gestion de l'eau et des milieux aquatiques cohérente, selon une logique de bassin versant capable de répondre aux attentes et aux enjeux du territoire sur les plans techniques, réglementaires et financiers.

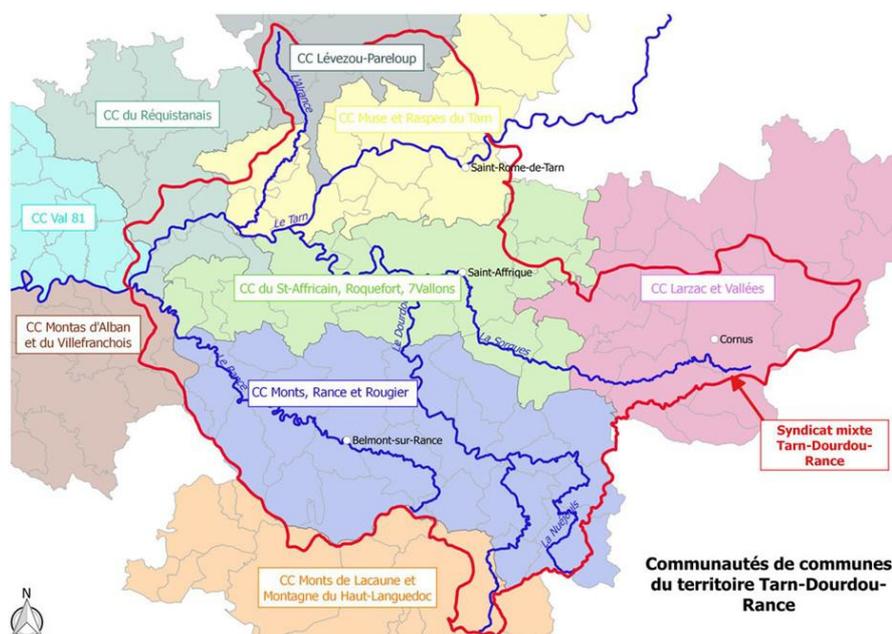
Les 9 communautés de communes adhérentes sont :

- CC Larzac et Vallées (12)
- CC Lézérou-Pareloup (12)
- CC Monts Rance et Rougier (12)
- CC Monts de Lacaune et du Haut Languedoc (81)
- CC des Monts d'Alban et du Villefranchois (81)
- CC de la Muse et des Rases du Tarn (12)
- CC du Réquistanais (12)
- CC du Saint Affricain, Roquefort, Sept Vallons (12)
- CC Val 81

Le nouveau syndicat intervient sur 73 communes représentant 26 900 habitants pour un territoire de près de 1800 km².

Le TSDR à son siège social basé à Belmont sur Rance.

Site internet : <https://www.syndicat-tdsr.fr/>



Le mot des associations

Les Calades des Amis du Cayla

L'association Les Calades des Amis du Cayla continue de travailler avec beaucoup moins de facilités, mais avec beaucoup d'inventivité.

Le nettoyage du Cayla s'est fait plus tard, nous tenons à remercier chacun des participants pour leur travail, leur bonne humeur.

L'assemblée générale s'est tenue avec quelques participants et d'autres qui avaient délégué leur avis, idées et propositions. La décoration de Noël et de la crèche vont se réinventer. La remise en état de la bibliothèque, qui continue à s'étoffer. Un concert de guitare et vraisemblablement un CD au profit de l'association. Une journée des arts dans le Cayla. Une diffusion dans l'église de photographies de 1964 à 2004 et plus.

Merci à tous pour votre soutien et votre participation !

Merci également à Madame Le Maire qui nous a reçu et nous apporte son soutien !



***Vous pouvez
nous rejoindre
sur FB***



Le club « Primevères »

En décembre dernier le club a fêté Noël. Beaucoup d'entre nous se sont retrouvés autour de la bûche et chacun est reparti avec son colis de Noël.

Cette année les activités du Club se sont hélas réduites comme peau de chagrin. En effet, ce maudit virus a tenu nos aînés éloignés de toute activité pendant plusieurs mois. Ci-après un bref résumé de ce qui a été organisé par notre Club avant le confinement :

Notre traditionnel goûter s'est tenu chaque 3^{ème} jeudi du mois et l'activité « tricots, crochet et broderies » tous les autres mercredis.

- Nous avons commencé l'année en tirant les Rois avec la traditionnelle galette, la pomme et la frangipane ont fait le bonheur des gourmands,
- Puis nous avons fêté la Chandeleur et nous nous sommes régalés avec les délicieuses crêpes préparées par Jean-Pierre VALDAYRON, fidèle du Club qui, malheureusement, nous a quitté trop vite. Jean-Pierre nous ne t'oublions pas et nous avons une pensée pour Marie que nous espérons retrouver bientôt parmi nous.

- Notre loto annuel a remporté un beau succès avec beaucoup de participants, le gros lot (une machine à laver) a été gagné par Madame GALONNIER de la Fon del Mas.
- En Mars, nous avons pu nous retrouver pour notre goûter habituel, juste avant d'être confinés.
- En septembre, nous nous sommes rassemblés à la Caminade autour d'un repas offert par la société Pro'Confort.

Nous avons été contraints d'annuler beaucoup de projets mais nous espérons bien nous rattraper l'an prochain et vous retrouver tous.

Les prochains rendez-vous pour 2021 : Goûters, le 3ème mercredi de chaque mois. Tricot, crochet, broderie les autres mercredis. Fin Mai : vide-dressing, Septembre : Journée avec présentation des produits de la Sté PRO-CONFORT (aucune obligation d'achat) + repas au restaurant offert par la Sté PRO-CONFORT. Octobre-Novembre : exposition d'art et d'artisanat. (si vous souhaitez exposer merci de Contacter Josiane LEONZY au N° indiqué ci-dessous), Décembre : Marché de Noël.



Nous rappelons que toutes les manifestations du Club sont ouvertes à TOUS, donc n'hésitez pas à nous rejoindre, pour l'une ou l'autre des manifestations qui se déroulent toujours dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Nous rappelons que lors des après-midi « goûter » des jeux de cartes et des jeux de société sont à disposition de ceux qui le souhaitent. Pour tout renseignement concernant le club : Josiane LEONZI - tél : 05 65 99 73 77.

La Capelà de Farrayrola

L'association « La Capelà de Farrayrola » reste active, malgré les circonstances un peu particulières de cette année 2020. La priorité est toujours et encore, la consolidation de la structure du clocher, dont nous savons, grâce aux recherches de Michel ROQUES, « qu'il était de forme carrée ». Sans cette consolidation, il n'est pas possible de faire intervenir – et de mettre en danger – des équipes de jeunes bénévoles. Un entrepreneur maçon de notre région, après une étude pointue, nous a soumis un devis. Les élections municipales, suivies de la période de confinement, et donc, l'entrée en fonction postposée de la nouvelle majorité, ont empêché toutes prises de position et décisions à cet égard. Nous avons le soutien de la Région, du Département et de la Sous Préfecture Il nous faut être patients. Cependant, la chapelle elle, au gré des intempéries se dégrade peu à peu.

Au prochain printemps, si le COVID-19 nous abandonne enfin, l'association réunira tous ceux qui le souhaitent et qui seront les bienvenus, afin de revoir et d'élargir le Conseil d'administration (Quelques-uns nous ont malheureusement quittés), de prendre note des engagements de ceux qui sont intéressés par ce projet et de collecter les idées/initiatives positives qui seront chaleureusement accueillies. C'est un projet très énergivore !

Ne l'oublions pas : une association telle que la nôtre, dépend de ses membres et sympathisants, des témoignages des anciens, du dynamisme des jeunes, curieux de l'Histoire et du passé.

« S'il n'y a pas d'avenir dans le passé, sa connaissance, celle des lieux et des êtres qui en furent les artisans, constitue le socle d'une société sur lequel s'appuyer pour aller de l'avant et créer une nouvelle page d'histoire... ». Ce sont des points de repère.



Le CAC

Normalement nous donnons un aperçu des animations de l'année précédant la sortie du bulletin et une idée des animations à venir. Mais en cette année particulière non seulement le bulletin apparaît avec six mois de retard, compte tenu des élections, mais aussi le CAC a dû renoncer à pas mal de ses activités.

Comme cela semble être à des années lumières, voici un petit retour sur les événements de fin 2019 : la fête du mois d'août s'est déroulée sous le signe des fleurs, un grand défilé de mode déjanté a enchanté public et participants, sinon les incontournables vide-grenier, marché de producteurs, balade ornithologique et quilles de huit ont précédé la soirée concert avec « the room blues band » et « tradalam » – pour nous organisateurs une journée réussie, avec de bons échos du public.

L'année s'est terminée avec les rencontres de musiciens mensuelles, une conférence sur le calendrier maya, la chorale « nous sorres » pour la vesprada, grillée de châtaignes et une auberge espagnole pour le jour de l'an. Dans la foulée quelques membres de l'association ont même initié leur propre chorale de chants engagés que le CAC accueille aisément en son sein.

2020 n'a pas trop mal commencé, une bonne vingtaine de personnes présentes à l'assemblée générale (attirées surtout par la galette des rois?) lors de laquelle nous avons évoqué des idées et des projets...mais on a tout juste pu réaliser le bal avec Bernard Gaches en janvier, un atelier radio et le duo de guitare SAVIGNONI-BONNET avant que le confinement du printemps ne nous arrête dans notre lancée. Les animations régulières (cinéma, rencontres musiciens), le bal du conservatoire, un diapo sur les insectes, la fête de la musique, le repas partagé, la fête du village, la vesprada...c'est tout ce que nous n'avons pas fait cette année.

N'empêche que nous n'avons pas pu (*ou su*) ne rien faire. On s'est alors rabattu sur des options antivirales (ou tout du moins un peu résistantes). Comme il était convenu d'animer l'année sous le signe des insectes, : du cinéma en plein air ! Hervé a pu venir trois fois avec des films de tous horizons dont « le peuple de l'herbe ». Un concours artistique avec pour sujet « les fabuleux insectes », dont vous avez pu admirer les résultats pendant le mois de septembre.

On a même pu faire venir la troupe des « improvi'vabrais » en octobre...depuis on a été reconfiné, nous ne pensons pas reprendre une des « activités classiques » avant la fin de l'année. Nous ne nous avancerons pas sur 2021, mais en multipliant les projets non réalisables de cette année avec les rêves des journées confinées, les idées ne nous manqueront pas...malgré cela tout le monde est toujours bienvenu avec ses rêves, idées, projets et bras et mains (ce sont souvent les derniers qui nous manquent un peu). Malgré les circonstances (ou à cause?) cette année l'association a franchi le pas des 40 adhésions, merci pour ce soutien !



Le GPC du Mousse

L'association de chasse du GPC du MOUSSE a prélevé 73 sangliers et 75 chevreuils lors de la saison de chasse 2019-2020.

Cette année si particulière pour chacun d'entre nous, va également laisser des traces sur notre association car nous avons été confrontés aux règles sanitaires mises en place par notre gouvernement afin de faire face à l'épidémie de la COVID 19.

Cela a eu pour conséquence l'annulation des repas de chasse du mois de juillet qui se faisaient à La Bastide Solages et au repas du mois d'août qui avait trouvé sa place sur le parking, devant la salle de chasse de Martrin.

Évidemment, l'annulation de ses 2 animations aura des conséquences sur notre budget, puisque les bénéficiaires de ces 2 soirées servaient principalement à régulariser les amendes pour les dégâts sangliers infligés par la Fédération de chasse, en fonction des demandes d'indemnisation faites, mais aussi pour payer les affiliations et les bracelets chevreuils, les charges et assurances.

De ce fait, fin août, nous avons décidé de vider nos congélateurs et de faire une daube de sanglier qui fût vendue afin de compenser une partie des pertes. Ainsi, ce sont 70 kg de daube qui furent vendus. Grâce au bouche à oreille, ce fut un succès et nous tenons à remercier les personnes qui sont venues retirer une ou plusieurs barquettes de viande. Nous réfléchissons à renouveler l'opération l'an prochain.

Les restrictions mises en place par le gouvernement amèneront avec regret le bureau de l'association à faire le choix de ne pas organiser son assemblée générale qui généralement se termine par un verre de l'amitié, suivi d'un repas et d'un bon moment de convivialité.

Cette année, notre territoire de chasse s'est à nouveau étoffé, car nous avons intégré une partie de la société de chasse FARRET qui a été dissoute. De nouveaux propriétaires ont rejoint le GPC du Mousse. Nous leur souhaitons une bonne intégration dans notre diane qui compte désormais 82 chasseurs.

Le confinement du mois de novembre restera aussi dans les annales de la chasse, la crise sanitaire étant de retour, nous avons dû cesser de chasser. Le gouvernement a mis en place une dérogation pour la chasse aux sangliers, la considérant comme une chasse d'intérêt général. Malgré la dérogation qui nous autorise à reprendre la chasse, le bureau de l'association a pris la décision de prolonger l'arrêt de celle-ci afin de préserver au maximum ses adhérents.

Toutefois, suite aux remontés des agriculteurs confrontés aux dégâts causés par les suidés, la chasse a repris le samedi 21 novembre, en respectant les règles fixées par la préfecture.

Aujourd'hui, nous sommes devant le fait accompli et on s'aperçoit qu'en France, il y a 2 chasses. Certaines personnes souhaitent nous diviser, chose qu'il faut refuser. Alors, amis chasseurs, restons unis et menons le même combat ensemble, afin qu'il n'y ait qu'une chasse en France.

Passionné de toutes les chasses, mais fervent défenseur de la chasse traditionnelle devant soi, j'ai une pensée pour ces chasseurs de petit gibier qui eux, peuvent mettre leurs fusils au râtelier. En effet, les arrêtés préfectoraux concernant certaines chasses ont pris fin au 6 décembre. L'occasion pour moi de vous faire part de mon indignation concernant ces arrêtés ministériels, car j'ai toujours pensé que le chasseur chassant seul avec ses chiens avait très peu de probabilité de diffuser le virus de la COVID 19, alors que les chasses en battues sont beaucoup plus propices à la création d'un cluster, car ces journées de chasse peuvent parfois drainer plus de 30 personnes.

La fermeture et les restrictions sanitaires auront également un impact sur nos commerces locaux, car nos achats pour les repas de midi et du soir se font localement.

Je terminerai en remerciant tous les propriétaires qui nous laissent le droit de chasse. Et je souhaite à toutes les familles une bonne santé et le courage nécessaire pour faire face à cette épidémie qui peut nous toucher tous.

Sébastien PAUL

Subventions aux Associations 2020

ADMR de St Sernin sur Rance	100,00
ADMR des 7 Vallons	234,00
ADOC 12	280,00
Amical des sapeurs pompiers	130,00
CAUE de L'aveyron	35,00
Club du 3ème age Martrin	250,00
Comité d'Animation Culturelles de Martrin	250,00
Jeunesse Sportive Valrance	100,00
La Capela de Farrayrolles	250,00
La Prévention Routière	35,00
La Remoutarié	250,00
Les Amis du Cayla	250,00
Qu'est ce qui se trame	250,00
Sté de Chasse de Martrin	190,00
Sté de Pêche Vallée du Rance	100,00

La bibliothèque

Voilà déjà six ans que la bibliothèque est installée dans son petit mais accueillant local près de la mairie et de l'école. Cinq bénévoles y assurent assidument les permanences hebdomadaires des lundi de 19 à 20h, mercredi de 16 à 17h et jeudi de 10h30 à 12h30.

L'inscription y est gratuite et tous les publics et dans les bacs offrant une très grande diversité, revues, documents, beaux livres, CD et

Les enfants de l'école de Martrin y ont régulièrement accès sous la houlette bienveillante de Zoé ainsi que les plus jeunes de l'école de Saint-Juéry. Des outils d'animation sont également mis à leur disposition.



peuvent trouver leur bonheur sur les étagères sées d'ouvrages : romans, polars, biographies, DVD.

lièrement accès sous la houlette bienveillante de Saint-Juéry. Des outils d'animation sont également

L'ancienne cabine téléphonique est régulièrement approvisionnée et chacun peut y prendre ou y laisser un livre à sa guise.

Mais la bibliothèque est aussi un lieu de vie.

Les rencontres « J'ai lu, j'ai aimé » et les sympathiques « Soirées Lecture » permettent d'échanger différents coups de cœur. Les après-midi « bibli-tricot » de Florence ont également un grand succès.

Malheureusement, cette année, la crise sanitaire a annulé toutes animations et projets divers. Ce n'est que partie remise !

Dans cette actuelle et difficile conjoncture, la bibliothèque vous offre donc la possibilité de faire des prêts à emporter (drive) ou encore la possibilité de demander un portage à domicile en s'adressant au 06 71 08 71 01.

De plus, la Médiathèque Départementale de Rodez met à disposition de tous des ressources numériques en ligne : musique, vidéo, presse, autoformation.

N'hésitez pas à en profiter.

La vie communale

Durant quelques semaines, vous avez pu observer ,dans les rue de Martrin ,de drôles d'insectes , réalisés par les habitants du village. Cette petite exposition faisait suite à un film et une petite conférence sur les insectes durant l'été .

Ces insectes, créés à l'aide de matériaux à base d'alliage métallique , de laine ,de plastique ,ou encore de bois ,étaient tous plus beaux les uns que les autres ! Mais ,il a fallu les départager ,et lors de la journée du patrimoine ,vous avez pu voter pour celui que vous trouviez le plus beau .



Les insectes Fabuleux



Mr Yann

L'insecte retenu ,réalisé par Martin Schiltmans et Moreau, est un magnifique spécimen fait de pièces automobiles et autres composants

Un mur de pierres sèches

Laurent HELIES, artisan à Coupiac, a remonté de main de maître un mur en pierres sèches situé au fond des jardins, derrière la mairie



Gymnastique

Des cours de gymnastique sont donnés tous les mardis matin, de 10h à 11h, à la salle des fêtes.

Pour tous renseignements concernant cette activité, s'adresser à Eve IACKLE, 05.65.99.79.21

Sécurisation de la cour de l'école



Courant Juin, l'institutrice a demandé à Madame le Maire de sécuriser la cour de l'école, en particulier de rehausser le plus petit muret qui longe la cour et a souhaité vivement que ce soit réalisé pour la rentrée scolaire..

L'école étant située dans le périmètre de la tour hospitalière, la demande préalable d'autorisation de travaux a été adressée au service de l'Urbanisme et aux Bâtiments de France avec photos (avant/après) à l'appui. Il s'agit d'une barrière de protection en bois, peinte de la même couleur que les menuiseries de l'école et de la mairie.

L'autorisation parvenue, les travaux ont été effectués par l'agent communal, et ils ont été terminés pour la rentrée scolaire de septembre

Les plaques de rue

Un projet initié par la précédente municipalité a été mené à bien. De magnifiques plaques en céramique, réalisées par Madame Karina PRUSSE, potière à Saint Rome de Tarn, sont maintenant apposées dans les rues du Bourg.

Le choix du nom des rues, a fait l'objet d'une concertation entre une commission d'élus et notre historien local Elian TAVERNIER.

Le résultat semble faire l'unanimité auprès des habitants.



Opération Cœur de Village

L'Opération « Cœur de Village » C'est quoi ?

Le Plan National qui s'appelle « Action Cœur de Village », répond à plusieurs ambitions :

- Améliorer les conditions de vie des habitants
- Dynamiser et entretenir le patrimoine
- Favoriser l'accueil touristique et l'économie locale
- donner l'envie de s'installer dans notre commune

Concrètement pour notre commune cela consiste, par exemple, à moderniser l'éclairage public, à rénover la maison « Carles » en vue d'accueillir divers projets d'entreprises, d'associations ou autres, à aménager les rues et les espaces verts, intégrer au mieux les places de stationnement, à rénover les places du villages afin qu'elles puissent accueillir des évènements et permettre aux habitants de se réunir sur des espaces piétons.

Afin de regrouper les travaux, l'opération « cœur de village » s'intègre dans la mise en conformité des réseaux d'assainissement.

Ces travaux ne pourront être mis en place du jour au lendemain mais nous agissons afin de coordonner et faire aboutir ces projets d'aménagements pour embellir notre commune

Si vous avez vous-mêmes des suggestions, n'hésitez pas à nous les faire parvenir au secrétariat de la mairie

La salle d'informatique



Suite à un délit commis dans la salle du conseil municipal, il a été décidé de réserver celle-ci uniquement aux élus et de déplacer le matériel informatique, mis à la disposition des habitants, dans une petite annexe de la salle des fêtes.

Cette salle est enfin prête, peinture, lino, il ne reste plus qu'à déménager les bureaux et les ordinateurs.

L'accès se fera par l'arrière du bâtiment et les modalités d'utilisation resteront les mêmes .

Départ à la retraite et remplacement de Bertrand

Après plus de 13 années au service de la Commune, Bertrand MANGEART prendra une retraite bien méritée le 31 janvier 2021

Il sera remplacé par Dominique LAURAS, de Saint-Juéry, qui, tout comme Bertrand partagera son temps de travail entre la commune de Martrin et celle de Saint-Juéry.

Merci à Bertrand pour son professionnalisme et sa disponibilité, nous lui souhaitons une bonne et longue retraite et bienvenue à Dominique.

Redevance assainissement 2021 :

Pour mettre en place les projets d'assainissement collectifs de la commune, Martrin compte s'appuyer sur deux partenaires majeurs en terme de subventions:

Le Conseil Départemental et
L'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Le Conseil Départemental pour obtenir la subvention espérée de 100.000 Euros

Condition : La redevance d'assainissement doit être au minimum de 1.00 €/m³

L'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour obtenir le minimum de la subvention soit 200.000 Euros

Condition : La redevance d'assainissement doit être au minimum de 1.25 €/m³

Aujourd'hui, le prix moyen de la redevance est de 1.03 €/m³. Dans l'état actuel, nous pouvons donc obtenir la subvention du Conseil Départemental mais pas celle de l'Agence de l'Eau.

Il est donc proposé d'augmenter, dans un premier temps, le montant de cette redevance comme suit :

- Augmentation, au maximum, de la par fixe annuelle de 40 à 60€ . Cela favorise les habitants des résidences principales par rapport aux résidences secondaires.
- Légère augmentation du m³ consommé de 0.60€ à 0.75€. La moyenne s'établira donc à 1.25€/m³.

Le Conseil Municipal a conscience de l'effort demandé aux habitants mais il estime qu'il est nécessaire si l'on veut que les projets d'assainissement voient le jour et que notre commune soit en conformité avec la législation.

Afin de maximiser les subventions de l'Agence de l'Eau, une augmentation sera envisagée l'an prochain.

Petit rappel

Tous les comptes-rendus du conseil municipal sont publiés sur le site internet de la mairie

<https://martrin.jimdofree.com>

Les personnes qui souhaitent les recevoir par e-mail, peuvent communiquer leur adresse e-mail au secrétariat de la mairie

La permanence des élus a lieu le 1^{er} samedi de chaque mois, en mairie à la salle du conseil. (sauf bien sûr en période de Confinement)

r

Création d'une boîte mail pour le petit journal

Nous avons créé une boîte mail pour le Martrinol. lemartrinolemartrin@gmail.com

Si vous avez une envie d'écrire un article, de mettre un petit mot, une phrase, une photo, surtout n'hésitez pas.

Ces publications seront soumises à l'accord préalable de l'administrateur.

Martrin pratique

Téléphone utile :

SAMU	le 112 ou le 15
Pompiers	le 112 ou le 18
Gendarmerie	le 112 ou le 17
Médecin de garde	le 3966
Mairie de Martrin	le 05 65 99 79 65
ADIL (info logement)	le 05 65 73 18 00

Web utile

Mairie de Martrin	http://martrin.jimdo.com/Secrmairie.martrin@wanadoo.fr
Démarches administratives	https://www.service-public.fr/
Histoire	http://commanderie.martrin.pagesperso-orange.fr/
Geoportail (cadastre)	http://www.geoportail.gouv.fr

Ordures ménagères et tri

Les sacs jaunes pour le tri sont disponibles au secrétariat de la mairie.

A l'espace conteneur, près du local du « club Primevères » vous pouvez déposer les ordures ménagères et les sacs jaunes. Afin d'éviter un encombrement inutile, pensez à plier les cartons avant leur dépôt dans les bacs jaunes. Les deux conteneurs à verre se trouvent au point tri à côté de la mairie.

La déchetterie des Camboussières entre Coupiac et Plaisance est ouverte le lundi et le samedi de 14h à 17h, vous pouvez gratuitement y déposer vos encombrants, huiles usagées, électro ménagers.

Recensement militaire

Les jeunes atteignant l'âge de seize ans doivent se faire recenser en mairie jusqu'au dernier jour du 3^{ème} mois qui suit celui de leur anniversaire, une régularisation est néanmoins possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

« Le Martrinol » est destiné à être lu par toutes et tous.

Les comptes rendus d'activités des associations ont été fournis par ces associations, nous nous sommes contentés de les mettre en page. Les images proviennent des associations, des auteurs d'articles ou de la Mairie. Nous sollicitons votre indulgence pour les fautes qui auraient pu nous échapper malgré toute l'attention portée à la réalisation de ce numéro du « Martrinol ».

Imprimé avec le matériel de reproduction de la Mairie.

La Directrice de la publication est Madame Christiane CAILLIAU-DELEU, Maire de Martrin

